OFFRE DE SERVICE HANDICAP

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS PROJETS LIÉS AU HANDICAP





LA MISSION HANDICAP DU MEDEF LYON-RHÔNE

Le chargé de mission handicap accompagne les entreprises du Rhône afin de faciliter la mise en œuvre de leur politique handicap* :

- Sensibiliser vos équipes à l'accueil et au management des personnes en situation de handicap.
- Recruter des collaborateurs bénéficiaires de la loi Handicap.
- Maintenir en emploi vos salariés handicapés.

UN ACCOMPAGNEMENT EN COLLABORATION ETROITE AVEC L'AGEFIPH

Le chargé de mission handicap vous apporte une aide adaptée afin de favoriser l'emploi des personnes handicapées dans votre entreprise. Elle se déploie autour de 4 thèmes :

INFORMER LES ENTREPRISES, LES DRH, LES REFERENTS HANDICAP

Réunions inter-entreprises d'information, d'échanges d'expériences, de rencontre des partenaires.

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

Propositions de prestation de conseils et d'accompagnement en collaboration avec l'AGEFIPH. Le chargé de mission répond à toutes vos demandes d'informations pour favoriser la mise en œuvre de votre politique handicap (DOETH, mise en œuvre de stages, actions de sensibilisation, immersion, achat au milieu protégé ou adapté, ...).

RELAYER - METTRE EN SYNERGIE LES ACTEURS

Vous souhaitez recruter ou mettre en place une action spécifique. Le chargé de mission handicap vous met en relation avec les acteurs clés du handicap (mesures emploi, recrutement, maintien en emploi, stages et formations en alternance). Il porte la parole des entreprises dans les différentes instances.

SENSIBILISER

Le chargé de mission handicap mène des actions de sensibilisation des entreprises et des mandataires du MEDEF :

- Parrainages de demandeurs d'emploi en situation de handicap;
- Périodes d'immersion de travailleurs handicapés ;
- Ateliers de recherche d'emploi au profit de personnes en situation de handicap ;
- Journées de rapprochement entre acteurs clés du handicap et entreprises ;
- Réunions territoriales d'information et de sensibilisation des mandataires du MEDEF

* : Les entreprises d'au moins 20 salariés ont une obligation d'emploi de personnes en situation de handicap égale à 6 % de leur effectif d'assujettissement.

Votre contact: Yves COUVERT

Chargé de Mission Handicap Emploi Insertion

yves.couvert@medeflyonrhone.com tél. : 04 78 77 07 47 - 07 70 03 00 94

fax: 04 78 77 07 00

MEDEF Lyon-Rhône 60 av Jean Mermoz - 69384 Lyon Cedex 08